

# MÉTIERES DE LA SÉCURITÉ ADMISSION EN 2<sup>de</sup> PRO

## OBJECTIF

Préparer à l'exercice de différents métiers relevant de la sécurité publique (police, sapeur-pompier...), de la sécurité civile (protection civile ...) et de la sécurité privée.

## PUBLIC CONCERNE

Exclusivement les élèves cristoliens de 3<sup>e</sup> disposant de bonnes conditions physiques et répondant aux exigences de la formation.

**Les lycéens ne peuvent pas candidater sur le palier 3<sup>e</sup>.**

## PROCEDURE AU NIVEAU DES REPRESENTANTS LEGAUX

cf.  
calendrier  
lycées  
d'accueil

### Constitution et transmission du dossier de candidature

- Joindre **obligatoirement** les photocopies des documents demandés.
- Les dossiers arrivés hors délai ou incomplets ne seront pas examinés.



Délai d'obtention du casier judiciaire : si l'élève ne l'a pas reçu le jour du dépôt du dossier, joindre **le récépissé de la demande faite sur internet**. L'extrait du casier judiciaire est à fournir au plus tard le jour des tests.

A partir du  
04 mai

### À réception des résultats

- Confirment leur choix dans le cadre du télé-service affectation (TSA) pour les élèves déclarés admis.

## PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

cf.  
calendrier  
lycées  
d'accueil

### Information et recensement des élèves

- Dossier à compléter pour les candidats.
- Communication des dates des réunions d'information organisées par les établissements d'accueil.
  - **La présence à cette journée constitue une étape obligatoire du parcours de candidature.**

### Constitution du dossier de candidature

- L'avis motivé du chef d'établissement est obligatoirement porté.

A partir du  
25 mai

### Vérification dans Affelnet-Lycée

- Élèves **admis** : **saisie du vœu** correspondant (**en rang 1** pour entériner l'admission).
- Élèves **inscrits en liste complémentaire** : saisie du vœu de 2<sup>de</sup> Pro métiers de la sécurité et de vœux de précaution sur d'autres spécialités.

## PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

cf.  
calendrier  
lycées  
d'accueil

### Réunion d'information

- Organisation d'une réunion d'information concernant les exigences et les spécificités de cette formation.

### Procédures de pré-recrutement

- Convocation des élèves ayant remis un dossier complet et dans les délais.
- Pré-recrutement : entretiens suivi de tests sportifs, donnant lieu à un avis motivé sur le dossier de l'élève.

A partir du  
27 avril

### Transmission des avis aux établissements d'origine

- Les avis Réservés doivent obligatoirement être justifiés et mis à la connaissance des représentants légaux dans les meilleurs délais afin d'accompagner l'élève dans son projet d'orientation.

15 mai  
dernier délai

### Transmission des avis au SAIO (cf. tableau excel)

- Envoi de la liste des candidats avec les avis formulés à l'issue du pré-recrutement pour information.

A partir du  
25 mai

### Décisions dans Affelnet-Lycée (cf. classe virtuelle : module « Travail en commission »)

- **Saisie obligatoire** via le module « travail en commission » pour chaque élève formulant un vœu en métiers de la sécurité. En effet, sans décision sur le statut de l'élève (pris/refusé), **l'élève concerné ne pourra pas participer à l'affectation**. Toutefois, cette saisie ne garantit pas l'affectation de l'élève sur le vœu concerné.

## RESULTAT

La notification d'affectation est transmise lors du résultat du tour Affelnet-Lycée de la campagne 2020.

## CALENDRIER ETABLISSEMENTS PROPOSANT LA 2<sup>DE</sup> PROFESSIONNELLE METIERS DE LA SECURITE

L'élève doit impérativement suivre la totalité de la procédure. Il est possible de suivre la procédure de plusieurs établissements.

		LYCEES PUBLICS				LYCEES PRIVÉS*	
		Joliot Curie Dammarie les lys (77)	Charles Baudelaire Meaux (77)	Lycée Eugène Delacroix Drancy (93)	François Arago Villeneuve St Georges (94)	Jeanne La Lorraine Le Raincy (93)	Robert Keller Cachan (94)
DEROULEMENT DE LA PROCEDURE	Réunion d'information <b>OBLIGATOIRE</b>	<b>Samedi 29 février</b> (lors de la journée porte ouverte)  <b>de 9h30 à 10h30</b> (district 8, 10, 12)  <b>de 10h45 à 11h45</b> (autres districts)	<b>Vendredi 6 mars à 17h30</b> (district de Meaux, district 3)  <b>Vendredi 6 mars à 18h15</b> (autres districts nord Seine et Marne, districts 1, 2, 5, 6, 7)	<b>Samedi 14 mars</b> (lors de la journée porte ouverte) 9h / 12h <b>Se munir du dossier de candidature et de toutes les pièces justificatives</b>	<b>Vendredi 13 mars</b> <b>A 18h en salle des congrès</b>	<b>Mercredi 11 mars 2020 de 14h à 16h</b>	<b>Jeudi 12 mars de 14h à 16h</b>
	Dépôt des dossiers	<b>13 mars</b> dernier délai (cachet de la poste faisant foi), à l'établissement (à l'attention du secrétariat du Bac pro métiers de la sécurité)	par voie postale au plus tard <b>le 25 mars</b> (cachet de la poste faisant foi)	<u>A déposer</u> lors de la journée d'information du <b>samedi 14 mars</b>	soit par courrier (cachet de la poste faisant foi) soit en mains propres pour le <b>27 mars</b>	<u>A déposer</u> en mains propres lors de la <b>journée d'information du mercredi 11 mars</b> ou par voie <b>postale au plus tard le vendredi 13 mars</b> (cachet de la poste faisant foi)	<u>A déposer</u> en mains propres lors de la <b>journée d'information du jeudi 12 mars</b> ou par voie <b>postale avant le samedi 14 mars</b> (cachet de la poste faisant foi)
	Envoi des convocations	à partir du <b>mercredi 25 mars</b>	à partir du <b>lundi 30 mars</b>	à partir du <b>lundi 30 mars</b>	Dans la semaine du <b>30 mars</b>	A partir du <b>lundi 23 mars</b>	à partir du <b>lundi 16 mars</b>
	Réalisation des entretiens	Du <b>lundi 20 au vendredi 24 avril</b>	à partir du <b>lundi 21 avril</b>		<b>Vendredi 24 avril</b>	X	
	Tests sportifs	X		du <b>jeudi 23 au vendredi 24 avril</b>	<b>Samedi 25 avril</b>		
	Transmission des avis aux EPLE d'origine	A partir du 27 avril et avant le 11 mai dernier délai					
	Transmission des avis au SAIO	Vendredi 15 mai dernier délai					
	Saisie des vœux dans Affelnet-Lycée	<b>Du 04 mai au 1<sup>er</sup> juin</b>					

\* obligation d'un engagement financier des représentants légaux en plus des frais de scolarité « classiques »

LP Jeanne la Lorraine : [www.jeannelorraine93.com](http://www.jeannelorraine93.com)  
1 580€ Externat / an  
2 280€ Demi-pension / an

LP Robert Keller : [www.lycee-robert-keller.fr](http://www.lycee-robert-keller.fr)  
1 120€ Externat / an  
2 320€ Demi-pension / an  
6 890€ Internat / an